



CONDITIONS DE VENTE ET DE LOCATION

La cabane des chênes & La grande cabane & SPA

TARIFS

- ▶ **Les tarifs sont donnés par nuit et pour 2 personnes**, petit déjeuner compris.
- ▶ La veille au soir des jours fériés et les jours fériés sont aux tarifs week-end.
- ▶ Les enfants de moins de 2 ans sont accueillis gratuitement dans la cabane des chênes.
- ▶ **TAXE DE SEJOUR** : Le Conseil communautaire du Pays de Mortagne-au-Perche a voté le 25 avril 2024 la mise en place d'une taxe de séjour pour l'ensemble des hébergements touristiques du territoire à compter du 1er janvier 2025. Cette taxe s'élève à 1 € par adulte et par nuitée. A régler sur place.

SÉJOUR

- ▶ **L'accueil est entre 16h et 19h.**
- ▶ Le petit déjeuner est servi entre 9h et 9h30 – *panier déposé devant la porte de la cabane.*
- ▶ Vous devrez **libérer les cabanes pour 11h maxi.**
- ▶ **Les animaux ne sont pas admis.**
- ▶ La **capacité d'accueil de la cabane des chênes** est au maximum de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants).
- ▶ La **capacité d'accueil de la grande cabane & SPA** est au maximum de 2 personnes (2 adultes uniquement – pas d'enfant et pas de bébé).
- ▶ **L'accès aux cabanes et leurs abords sont réservés aux clients.**
- ▶ **En cas de panne du SPA**, nous déduisons 40 euros du montant de votre nuitée ou nous vous proposons de reporter votre séjour à une autre date.

RÉSERVATION / PAIEMENT

- ▶ **A la réservation, le règlement de l'intégralité du séjour est demandé (hors options).** Pour le règlement sur place des options : espèces et chèques acceptés.
- ▶ **MODES DE REGLEMENT** : Paiement en ligne directement sur le site internet via le calendrier des disponibilités (par carte de crédit) chèques vacances acceptés (e-connect et papier). Nous communiquer votre N° ID pour les e-connect.
- ▶ Sur demande, une facture vous sera délivrée en fin de séjour.
- ▶ **Toute dégradation ou disparition fera l'objet d'une facturation supplémentaire.**
- ▶ **Un forfait de 45 €** sera applicable (hors frais postaux) pour l'envoi postal de **tout objet/vêtement oublié** (quelque soit la taille de l'objet) dans les cabanes.

ANNULATION du SÉJOUR

Annulation du fait du propriétaire :

1. Avant l'arrivée des clients : le propriétaire se réserve le droit d'interdire l'accès aux cabanes en cas d'annonce par METEO FRANCE de rafales de vent très importantes, tempêtes ou orages.

Gel à la cabane des chênes : températures inférieures à zéro degrés durant plusieurs jours qui compromettraient l'accès à l'eau dans la cabane.

Dans ces cas, le propriétaire remboursera l'intégralité des sommes versées.

2. A l'arrivée des clients, si l'accès est jugé dangereux pour quelque raison que ce soit, le propriétaire se réserve le droit d'interdire l'accès, la réservation sera remboursée mais aucune indemnité ne pourra être demandée.

Annulation et/ou modification du fait du client :

- Plus de 30 jours avant le séjour : l'intégralité des sommes versées sera remboursée.
- De 30 à 15 jours avant le séjour : 50% des sommes versées sera remboursée.
- Pour tout séjour modifié et/ou annulé dans les 15 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, ou en cas de non présentation, la totalité du montant du séjour reste acquis.
- Toute **modification d'une réservation à plus de 30 jours** avant la date d'arrivée entraînera la retenue d'une somme forfaitaire de 30 euros pour frais de dossier.
- **Un report de date n'est pas possible** à moins de 30 jours avant la date du séjour.

SECURITÉ et ASSURANCE

- Les cabanes sont facilement accessibles par un escalier droit.
- La terrasse de la cabane des chênes est fermée par un portillon et les rambardes ont des hauteurs réglementaires.
- **Il est interdit de quitter la terrasse de la cabane des chênes pour grimper dans les branches des arbres ou sur les garde-corps. Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents pendant le séjour. Ils devront être accompagnés et surveillés dans la cabane des chênes et à l'extérieur et sur la terrasse perchée. Les cabanes sont équipées de détecteur de fumée, d'un extincteur et d'une lampe de secours.**
- L'utilisation d'un barbecue électrique, appareil à raclette ou plancha sont **interdits** à l'intérieur et l'extérieur des cabanes.
- **Il est interdit de fumer dans les cabanes, d'allumer des bougies et autre matière combustible.**
- Le client doit être couvert par une **assurance de responsabilité civile.**

